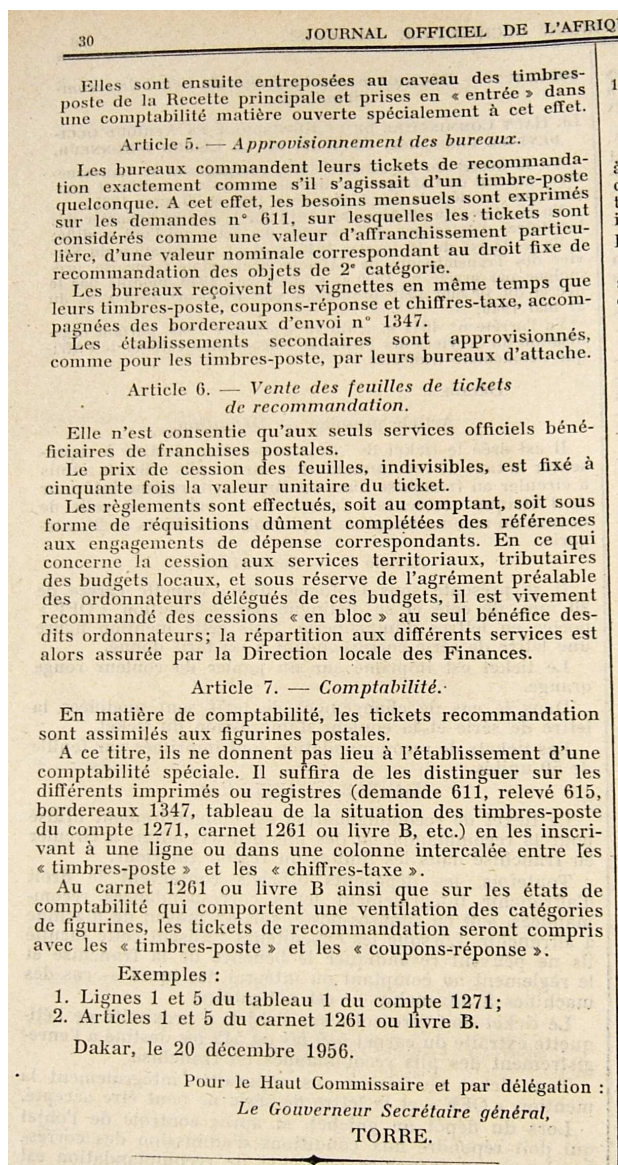
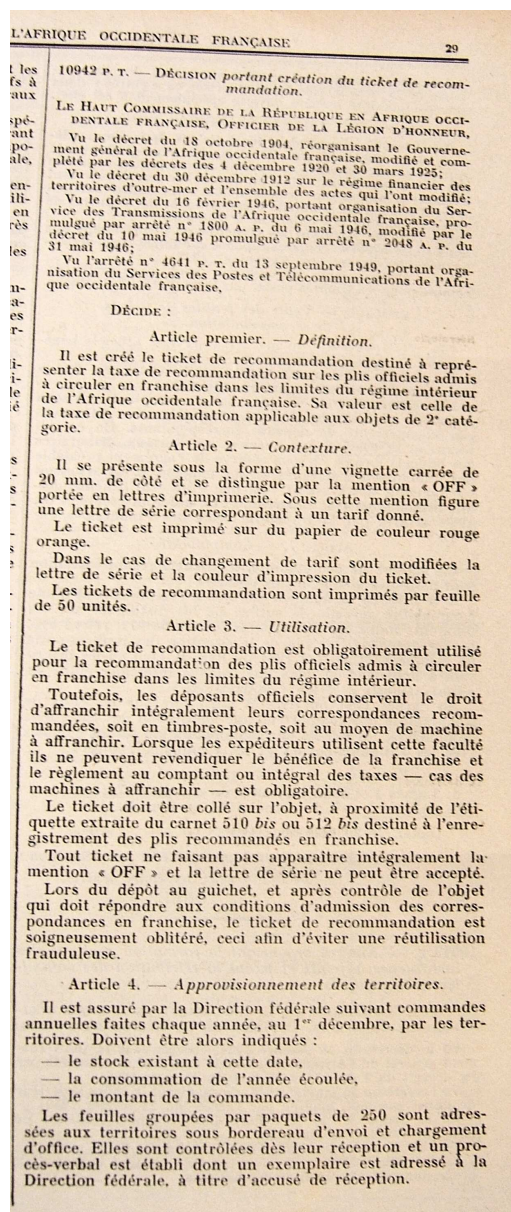


Les tickets de recommandation

Jean GOANVIC

" PIÈCE DU MOIS " DU 7 SEPTEMBRE 2013

À partir du début 1957, les taxes de recommandation du courrier officiel en franchise à l'intérieur de l'AOF sont matérialisées par un « ticket de recommandation » instauré par la décision No 10942/P.T. du 20 décembre 1956 et qui consiste en une vignette carrée de 20 mm sur laquelle sont imprimées les lettres « OFF » et en dessous une lettre qui devait être modifiée à chaque changement de tarif. Le premier (et unique) type est de couleur saumon et porte la lettre « A ». Ces tickets disparaîtront avec la mise en place des timbres de service à partir du 2 juin 1958. Moins d'une vingtaine de lettres portant ces tickets ont été répertoriées à ce jour.





Lettre administrative locale recommandée en franchise de la trésorerie de la Mauritanie installée à Saint-Louis du Sénégal avec ticket de recommandation « OFF » oblitéré SAINT-LOUIS 27/4/1957.